



TÉMOIGNAGE DE SYLVESTRE COUSSEGAL



Sylvestre
COUSSEGAL

GUIDE DE TOURISME ÉQUESTRE

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Ma maman était gérante d'un restaurant, ce qui l'accaparait beaucoup. Comme j'étais passionné par les animaux et plus particulièrement par les chevaux, elle m'inscrivait en colonies d'équitation toutes les vacances scolaires. C'est là que la « guêpe m'a piqué ». J'ai aidé quelques temps ma mère dans son établissement d'hôtellerie / restauration en tant que serveur puis, les chevaux me manquant trop, j'ai pris la décision d'intégrer un ranch dans le Texas aux USA pour « faire mon expérience ». Maman décède lors de mon voyage, cela confirme ma volonté de travailler auprès des chevaux et de la nature. A mon retour en France, je décide d'intégrer une formation agricole destinée aux « adultes », anciennement appelé Brevet Professionnel Hippique (BPH) de niveau V, puis de poursuivre vers un Brevet Professionnel Agricole (BPA) et enfin de compléter ma formation par un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole module élevage équin de niveau IV. Mon objectif étant de monter ma propre structure, cette formation me permettait de prétendre à des aides à l'installation et de bénéficier de plus de surfaces agricoles.

Mon goût pour la nature se confirme en passant le diplôme d'Accompagnateur de Tourisme équestre au sein du CREPS de Chalain sous la houlette de Jean-Paul BOISSARD, figure incontestée et très engagée des « maîtres randonneurs ».

J'exerce alors plusieurs années en tant qu'accompagnateur de tourisme équestre dans diverses structures en France et à l'étranger.

Plus tard, je rencontre celle qui deviendra mon épouse au centre équestre Bayard UCPA de Vincennes. Nous entamons alors des démarches pour un projet commun de création d'un gîte et d'une association de randonneurs en louant une ferme Bressane. 15 ans plus tard, notre séparation nous fera changer de cap même si l'association existe encore. Aujourd'hui riche de mes multiples expériences en tant qu'accompagnateur de tourisme équestre et diplômé d'une Licence Professionnelle Service aux Personnes – Intervention sociale « Ingénierie de la formation-accompagnement en alternance, j'envisage de développer l'association « Les sabots téméraires ».

POUVEZ-VOUS RÉSUMER VOTRE QUOTIDIEN ?

Mon activité de guide équestre indépendant se cantonne aujourd'hui à une activité exclusivement saisonnière. Je complète avec des activités de formateur dans le transport routier et j'exerce également en tant que formateur d'agent de sécurité. J'interviens également en tant que consultant et formateur préventionniste ssiap 3*.

En ce qui concerne le tourisme équestre je me rends disponible en saison autant en France qu'à l'étranger. J'aime varier mon travail, alors je propose aussi des Safari au Kenya pour aller à la rencontre des « big five » (Lion, rhinocéros, léopard, éléphant, buffle) ou des « moonlight trek » de 22 à 00h (minuit) les soirs de pleine lune à cheval. J'aime assez le terme que j'attribue à mes prestations de séjours de « rupture et d'apaisement ».

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR EXERCER ?

Avant tout, il faut être une « homme d'extérieur » et évidemment aimer vivre dans la nature par tous les temps. Il faut être doté d'une bonne capacité d'adaptation pour faire face à toutes les situations, et de qualités humaines : de la diplomatie permettra de s'adapter à chaque caractère et il faut savoir rester calme afin d'être rassurant pour les randonneurs. Évidemment, il faut être un cavalier aguerri mais surtout « tout terrain ». Des talents artistiques peuvent être appréciés pour conter, animer ou amuser les randonneurs.

J'ai tendance à dire que le job est bien fait lorsqu'à la fin de 6 jours de randonnée un groupe qui ne se connaît pas devient une « bande de potes ».

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN JEUNE QUI SOUHAITERAIT SE LANCER ?

Tous les parcours sont différents mais la voie royale est de préparer les diplômes d'Accompagnateur de Tourisme Équestre ou du BPJEPS Tourisme équestre. J'ai eu la chance de passer mon diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Équestre avant l'année 2007 et de cumuler 5 années d'expérience, ce qui me permet d'occuper l'emploi de Guide de Tourisme équestre. A la différence de l'Accompagnateur de Tourisme Équestre le Guide est autorisé à enseigner l'équitation de tourisme équestre.

Il est important de préciser qu'il est difficile de vivre exclusivement de ce métier (hors installation). Il est donc conseillé de compléter cette activité avec une autre hors saison

* Service de Sécurité Incendie
et d'Assistance à Personnes